

Chez le juge

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 37

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219758>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ciétés de carabiniers, vaudoise et lausannoise, était de toute beauté. Une vraie leçon de patriotisme, car on ne pouvait rester indifférent à ce défilé, qui évoquait avec beaucoup d'originalité et de grâce les différentes phases de notre histoire. Et si les bravos n'ont pas éclaté, si les applaudissements n'ont pas crépité, nous savons qu'en silence bien des larmes ont coulé, expression de l'émotion très naturelle que suscitait cet impressionnant spectacle. Il faut dire qu'il était admirablement organisé : ordre parfait, sans accroc. On peut, sans réserve aucune, féliciter tout particulièrement MM. les majors Jaquillard et Cosandey, et M. le capitaine Brunner, chef de la police locale, qui avaient la direction de ce beau cortège. La foule a observé une admirable discipline.

Il est dommage, seulement, que la ville n'ait pas été mieux pavoisée. En perdrait-on l'habitude ? Espérons qu'il n'en est rien et que nous n'aurons pas trop à attendre le retour d'une manifestation semblable. J. M.

A PROPOS DE LA FÊTE DE LA VIGNE A SAINT-AUBIN

U'ON se figure toute une population se levant à l'appel d'un musicien, d'une librettiste, d'un metteur en scène, tous pris dans son sein, pour placer sous les yeux d'un public enthousiaste une œuvre surgie de son sol même, et vous aurez la Fête de la Vigne. Belle manifestation populaire que celle-là, où tout était harmonie : où la musique emprunte quelque chose aux molles ondulations du Jura neuchâtelois, où le texte s'allie à la simplicité de la ligne qui borde le lac, où le décor a pour côtés, les forêts qui dominent la Béroche et les collines fribourgeoises avec la vigne comme scène. Et cette vigne, nous la verrons tout le temps que durera la représentation, elle sera l'acteur, la figuration, l'objet de la pièce. C'est elle que l'on chante, elle qui évolue à travers les actes successifs de cette glorification du travail. A peine a-t-on le temps de donner une pensée aux anciens châtelains bérochaux, qu'elle vous prend, vous saisit par vos fibres intimes, se parant de sa beauté, s'ornant de pampres et de raisins, appelant vignolans, Coryphée, chanteurs, génies créateurs du printemps, soleil généreux, ne les abandonnant, n'abandonnant le public que lorsqu'elle a senti que l'unisson des âmes est réalisée. Alors, elle s'afface doucement et se confond dans un accord ultime avec la Patrie. Et c'est ça qui nous émeut.

Fêtes de la Béroche de septembre 1925, vous avez fait ce miracle de grouper, d'unir une population entière autour de la même idée : « Travail et Patrie ». Auteurs heureux : M. E. Lauber, Mme L. Chatelan-Roulet, régisseurs, acteurs, choristes, figurants bérochaux, vous avez procuré à plusieurs milliers de spectateurs-auditeurs deux heures de joie saine et bienfaisante. Ils vous en sont reconnaissants. J. C.

La Patrie Suisse. — C'est un merveilleux numéro, étonnamment varié et intéressant, abondamment illustré que celui du 26 août de la « Patrie Suisse », miroir fidèle de la vie nationale de notre pays ces dernières semaines. Le monument de Lucerne en orne la couverture. Les portraits de deux vaillants et fidèles serviteurs de la science historique, que la Suisse vient de perdre, le Dr Henri Villeumier professeur honoraire de l'Université de Lausanne et l'abbé François Duerest, directeur de la Bibliothèque cantonale et président de la Société d'Histoire du canton de Fribourg; une artiste, Mme Mojen-Enz, peintre, et un jubilaire récemment fêté, le Dr Jules Combe, à Vallorbe, y font la partie de la biographie.

Les actualités y sont nombreuses et de premier plan. On y trouve une jolie vue de Weggis et un curieux groupe montrant, au travail, à Vallorbe, devant leur forge, trois générations de maréchaux-ferrants de la famille Estoppey; au total 34 illustrations, avec autant d'articles variés, instructifs et documentés avec soin, de façon à pouvoir en tout temps, être consultés avec fruit. R. R.

IL Y A CENT ANS

Le terme fixé pour le paiement de la cotisation pour les paregèles ayant été prolongé d'une semaine, Messieurs les propriétaires en retard sont invités à profiter de ce délai pour s'acquitter au bureau de M. le receveur du district, afin de s'épargner l'augmentation de dépenses qui résulterait de la nécessité d'envoyer percevoir dans les maisons.

Perdu depuis l'Hôtel d'Angleterre à Montmeillan, passant par les moulins, un médaillon... (Où était l'hôtel d'Angleterre ? Il ne peut s'agir de celui d'Ouchy, appelé primitivement hôtel de l'Ancre.)

D'une galerie du No 15, Cité-derrrière, donnant du côté de Couvreloup, la bise a enlevé une jupe blanche en percale, qui a une poche. La rendre chez Favre.

Trouvé des cors de chasse ; on les rendra moyennant de justes indices, chez Moser, St-Etienne.

A la Bourdonnette, des fromages maigres bien fabriqués, à 9 ½ crutz la livre par pièce, qui pèse environ 30 livres.

Le chanteur Pezzotis, avec permission de l'autorité et protégé par la société de musique, donnera un concert vocal et instrumental à l'Hôtel-de-Ville. Billets chez Albertino, pl. de St-François.

On désire trouver un abonné pour le *Nouveliste vaudois*, on l'aurait le lendemain dans l'après-midi, et on pourrait le garder ; on serait accommodant pour le prix.

MM. les possesseurs du bateau à vapeur, le *Remorqueur*, sont prévenus par M. Doxat, qu'il y aura une assemblée générale le 7 septembre, à 4 heures de l'après-midi, chez M. Dupuis, notaire, Lausanne, rue du Pont.

La Régie des Postes et Messageries donne avis qu'à dater du 1er octobre prochain, il sera établi un courrier à char pour la vallée du Lacle-Joux, depuis Cossonay au Brassus, qui devra faire trois courses par semaine. Les personnes qui voudraient se faire inscrire pour ce service sont invitées à se présenter entre ci et le 15 de ce mois, au Bureau de la Régie.

Le cambrioleur indiscret. — Un pauvre diable comparaisait, ces jours derniers, devant le tribunal correctionnel. Il était accusé d'avoir « soustrait, pendant un démenagement, divers objets mobiliers à la demoiselle X..., artiste lyrique. »

Dès le début de l'audience, le président demande à la plaignante :

— Quel âge ?

— Vingt-neuf ans !

— Taratata, fait l'accusé qui se lève furieux, vous avez quarante et un ans depuis le mois dernier, n'induisez pas le tribunal en erreur.

Puis, avec compassion, se tournant vers le président :

— Excusez, mon président, mais je suis sûr de ce que je dis. Je lui ai volé son acte de naissance.

DU PRET DES LIVRES

Sous ce titre, le *Conteur Vaudois* a publié un article très intéressant et juste qui a rappelé à l'une de ses vieilles lectrices un souvenir de ses lointaines années. Elle s'était fait alors un plaisir d'écrire sur la première page des volumes lui appartenant les quatre vers suivants d'un poète inconnu :

« Chers livres, amis fidèles,
C'est à vous qu'on revient toujours :
Vos tendresses sont éternelles,
Fugitives sont vos amours ! »

— En lisant les réflexions du *Conteur* sur le prêt des livres, nous nous sommes souvenus également de cette parole d'un vieux paysan, aussi peu prêteur que la cigale d'ancienne mémoire : « Il y a deux choses qu'on ne doit jamais prêter : sa faulx et sa femme ! »

Ah ! cette dernière, telle que son image est restée dans nos souvenirs, qui eût pu trouver le courage de la lui emprunter pour autre chose que pour servir à éloigner les corbeaux d'un champ de froment nouvellement semé ? Quant au prêt des livres confiés aux amis et connaissances, car il est reconnu que, pour l'une comme

pour les autres les complaisants prêteurs s'exposent généralement à une perte, si légère soit-elle, en échange de leur confiante bonne volonté.

La différence est que, pour la faulx la perte est réparable, car lorsque l'emprunteur aura dit en la rapportant : « Oh ! pour sûr, elle ira aussi bien qu'avant : je lui ai redonné un bon petit coup ! (de marteau sur l'enclume) la faulx émoussée, dont le fil fraîchement acéré a été enlevé, peut être « battue » à nouveau ; et tout est dit ! Mais retrouver les feuillets égarés d'un livre, c'est une autre question ! nous en avons fait l'expérience désagréable en écoutant vaguement ces mots : « Oh ! vous pouvez être sûr que ce n'est pas moi ! ces feuillets manquaient déjà ! »

Nous écoutons « vaguement », parce qu'en même temps nous nous adressons cette question : « pourquoi nous séparer d'eux ? pourquoi laisser courir le monde à ces chers livres, amis fidèles qui reprennent leur place au foyer légitime avec des feuillets arrachés ou froissés, pitoyables ainsi que le pigeon de la fable regagnant son logis ? »

Oui, pourquoi ne pas tenir de près ces compagnons si chers à nos cœurs, les seuls qui, d'eux-mêmes ne se sépareraient jamais de nous ?

Pourquoi de notre propre main les placer dans des mains étrangères, en des mains où ils ne seront peut-être jamais aimés, appréciés et compris, ô chers livres, amis fidèles ! amis qui ne trompez jamais ?

Et pourtant, livres bien aimés, comme toutes choses en ce monde vous avez votre revers, car le poète inconnu finit de s'adresser à vous par ces derniers vers :

« O livres tant aimés ! ô précieux modèles,
Vous ne savez point l'art de feindre et de mentir.
Ce n'est point parmi vous qu'on voit des infidèles :
Ce que vous promettez vous savez le tenir !
Contre un sombre passé prêtez-moi donc des

larmes ;

Puisse-t-il de mon cœur être à jamais exclu !
Mais, hélas ! j'ai beau faire : il l'emporte et mes

larmes

Me suffoquent ! Je souffre et pleure — et ne lis plus ! »

C. R.

Pour compter un milliard. — Un journaliste d'Orient vient de faire un curieux calcul. Il a cherché combien de temps il faudrait pour compter un milliard en billets de 5 francs, et il est arrivé à ce résultat qu'il faudrait à peu près onze ans, en travaillant douze heures par jour et en comptant environ mille francs en trois minutes. Evidemment ce travail manquerait de variété ; pourtant, combien de gens accepteraient ce travail de douze heures pendant onze ans si le milliard, en fin de compte, devenait leur propriété.

Entre chasseurs. — Te voilà une fois de plus breudouille !

— Ne dis rien !... J'ai encore 20 francs dans ma poche... et c'est encore ouvert !...

Un ouvrier réfléchissant. — L'samedi soir... y a pas d'erreur, ça devrait durer tout l'temps.

Chez le juge. — Vous êtes accusé d'avoir voulu empoisonner votre belle-mère !

— Oh ! ça ! y a pas d'erreur ! j'ai simplement voulu essayer une recette contre les rats.

Entre amis. — Il n'y a pas à dire, mon vieux ; tu as rudement vieilli depuis ton mariage !

— Que veux-tu ?... c'est comme ça ! On sait bien que les années de « campagne » comptent double.

LE GATEAU GATE

MADAME Bornet déchira, en suivant le pointillé, le télégramme et lut : « Comptez pas sur nous. Indisposés. Amitiés. Lafoy. »

— Comme c'est ennuyeux ! dit-elle. Je vous le demande. *Indisposés* : beau motif ! Moi qui avais tout préparé !

— Ces choses-là n'arrivent qu'à nous, dit M. Bornet.

Mme Bornet réfléchit :

— J'y songe : il y a un moyen de nous arranger. Les Nolot viennent demain. Le gâteau sera encore frais. Il servira.